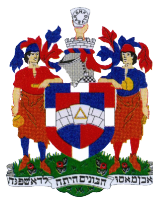


# GRANDE LOGE DE MARQUE DE FRANCE

GRANDE LOGE DE L'ANCIENNE ET HONORABLE FRATERNITE DES NAUTONIERS DE L'ARCHE  
ROYALE DE FRANCE



Gilbert G.  
Très Honorable Grand Maître  
Tél. : 06....  
E.mail : gm@glmdf.fr

Paris Le 18/12/2016

« D'un usage bienfaisant et quasi mystique de « l'émancipation »

Mes BB.:AA.:FF.:,

Hier, nous avons tous suivi avec inquiétude les graves difficultés qui menaçaient à terme l'existence même de notre Marque.

Aujourd'hui, notre Marque est, c'est vrai, décimée, désolée, inquiète, parfois outragée, mais est enfin une Marque « émancipée », libérée d'un carcan insupportable. Cette fin d'année sera pour nous, Compagnons de la Marque, des Nautoniers de l'Arche Royale et, plus largement des « Side Degrees », le début d'une ère nouvelle,

En effet, Le Grand Maître de la GLNF, le TRF Jean Pierre Servel, vient, par le Décret N° 1778 du 8 décembre 2016, dont copie jointe, d'interdire aux membres de la GLNF de fréquenter, appartenir, ou participer aux travaux de la GLMMM et des ordres qui y sont agrégés (MRC, OMS, GMA, SRI et KTP), ces différents corps maçonniques n'étant plus considérés en tant que « juridictions amies ».

Pour résumer il s'agit de la GLMMM dite « de Clermont Ferrand » et des « Side Degrees » qui lui sont associés au sein de l'AOSF.

Les attendus de ce décret sont sans appel, il y est constaté et précisé que :

- La « perte de la reconnaissance de leur propre Structure-mère, notamment suite au Statement by the President of the General Board, le 13 mars 2012, **pour des raisons apparemment connues de leurs seuls Chefs** et qui - à l'évidence - **subsistent sans espoir d'évolution significative** » (Décret 1778 de la GLNF)
- La GLNF ne les reconnaît donc plus comme amies et **fait interdiction à tout Frère « de fréquenter, d'appartenir à, ou de participer aux Travaux non ouverts au public de ces Corps Maçonniques. »**
- Les Frères s'en réclamant ont un délai expirant au 31 mars 2017 pour en démissionner.

Décision sévère, juste, inéluctable, mais essentiellement « salvatrice ». Nous l'avions anticipée en consacrant la Grande Loge de Marque de France (GLMDF) régulièrement érigée,

constituée et consacrée le 20 Juin 2016 qui, parfaitement régulière, n'est bien entendu aucunement visée par ce décret.

Ce n'est pas une victoire, le bonheur des uns ne se bâtit pas sur le malheur des autres, mais simplement la très grande satisfaction d'avoir permis aux FF. par une « émancipation », c'est à dire une continuité, de travailler dans la paix et la fraternité.

Demain, très bientôt mes FF.:, je le sais, nous continuerons à tout faire pour être dignes d'être reconnus comme « juridiction amie » par notre GLNF et par la Grande Loge de Marque d'Angleterre.

Fortement déjà de plus de mille quatre-cents Frères, et les ralliements se multiplient, notre GLMDF a vocation à rassembler, loin des polémiques, querelles et luttes d'influences auxquelles nous avons trop longtemps été soumis, les FF. souhaitant retrouver la paix et la sérénité Maçonnique. Nous avons voulu, et j'ai personnellement veillé à cela, qu'aucun propos insultant ou bas ne soit jamais tenu envers la GLMMM et ses membres, évitant toute polémique, et répondant par le silence aux libelles, oukases, insultes et autres propos discourtois qui n'ont pas encore cessé à ce jour. Nous respectons et aimons nos Frères, même lorsque nos opinions divergent profondément.

« Émancipation » et continuité, disions-nous :

- Des Loges, des Provinces entières l'ont décidé, avec le souhait de conserver à chacun sa place, ses titres et décors, fruits du travail et du mérite.
- Le collège National n'a pas encore été nommé, nous attendrons encore un certain temps pour permettre à des FF.: de bonne volonté de nous rejoindre et ainsi de construire dans l'harmonie et la continuité en n'oubliant personne.
- Nous recevons avec bonheur tous les FF.: « émancipés », n'oubliant jamais que l'humilité est la base de toutes les vertus.

Nous avons voulu pour notre GLMDF, suivant le souhait et avec l'aide de ses Frères, une structure administrative allégée mais plus efficace, une gestion rigoureuse et discrète, permettant de nous consacrer à l'essentiel : le travail dans une saine rigueur et dans la joie !

Notre site National internet de gestion est en place et fonctionne, donnant aux Provinces de la GLMDF une autonomie qu'elles étaient loin de connaître en d'autres temps, autonomie qui, loin de nuire à l'Unité de la juridiction, la renforce.

En maçon de Marque nous continuons à travailler à notre Temple, sachant que « Patience et longueur de temps », et ... « hauteur de vues » sont des moyens d'atteindre les buts nobles que nous nous sommes fixés. Mais nous pressentons maintenant que cette « émancipation », parfois incomprise à l'extérieur et vécue difficilement de l'intérieur, pourrait-être aussi la prémisse de l'essentiel, une libération intérieure nous permettant enfin de constater un jour « Ma vie est un inconscient qui s'est réalisé »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> C. G. Jung « Ma vie »

Ainsi nous attacherons-nous à démontrer un peu plus chaque jour que nous sommes dignes de la confiance et de l'assentiment, pour l'instant informels, qui nous sont déjà accordés et que l'idéal qui est le nôtre est simplement et exclusivement celui de la Maçonnerie : rassembler ce qui est épars, dans la paix, l'unité et la fraternité.

Que cette période de l'Avent, vous soit douce et : Joyeux Noël à tous et excellentes fêtes de fin d'année !

Bien fraternellement à vous.

Gilbert G.

Grand Maître de la GLMDF